



Conseil syndical

Du jeudi 24 mars 2022

Procès-verbal

Le vingt-quatre mars deux-mille vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil syndical du R.P.I. en Pays d'Arthez, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Marie-France LECOMTE.

Présents : Marie-France LECOMTE, Michèle LAHOURCADE, Cyrille BOIRON, Aboubacar DIALLO, Hubert PERON, Martine DUCASSOU, Stéphanie ETCHEVESTE

Également présents : Elodie LINARES, Thérèse PORLIER, Hervé LAFITTE et Maryse PAYBOU

Absents/excusés : Emilie DUTRIPON (donne procuration à M. DUCASSOU)

Secrétaire de séance : Stéphanie ETCHEVESTE

A l'ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- Examen et approbation du compte de gestion
- Vote du compte administratif 2021
- Affectation des résultats 2021
- Examen et vote du budget 2022

Approbation du compte-rendu de la séance du 18 janvier 2022

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

2022-04 Examen et approbation du compte de gestion

Mme la Présidente expose aux membres du Conseil Syndical que le compte de gestion est établi par la trésorerie de Mourenx à la clôture de l'exercice. Mme la Présidente le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2021.

2022-05 Vote du compte administratif 2021

Le conseil syndical, réuni sous la présidence de Michèle LAHOURCADE, (la Présidente s'étant retirée comme il se doit) procède au vote du compte administratif 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2021.

Investissement

Dépenses	Prévu :	10 137,57
	Réalisé :	1 859,33
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	10 137,57
	Réalisé :	9 282,37
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	209 083,24
	Réalisé :	196 392,27
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	209 083,24
	Réalisé :	210 897,29
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	7 423,04
Fonctionnement :	14 505,02
Résultat global :	21 928,06

2022-06 Affectation des résultats

Le Conseil Syndical, réuni sous la présidence de Madame Marie-France LECOMTE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire
STATUANT sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2021
CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de :	3 628,78
- un excédent reporté de :	10 876,24
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	14 505,02
- un excédent d'investissement de :	7 423,04
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	7 423,04

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	14 505,02
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	14 505,02
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	7 423,04

2022-07 Examen et vote du budget 2022

Les propositions pour le budget 2022 sont examinées par le conseil syndical.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les nouvelles propositions du budget primitif 2022.

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	8 351,04	(dont 0.00 de RAR)
Recettes :	8 351,04	(dont 0.00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	209 287,02	(dont 0.00 de RAR)
Recettes :	209 287,02	(dont 0.00 de RAR)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.